



UNSA-Infos - Numéro 447 - 18 novembre 2008

<http://www.unsa.org/>

Il nous reste deux semaines pour voter et faire voter UNSA.

Voici quelques actions qu'il faut encore mener pour assurer le succès de l'UNSA :

- On organise dès maintenant le vote de tous nos adhérents dans les entreprises du secteur privé et de tous les sympathisants UNSA. Notre objectif, dans les entreprises où nous sommes implantés, c'est que tous nos électeurs DP/CE votent pour nous aux élections prud'homales. On organise le vote par correspondance qui commence dès réception du matériel de vote, le vote électronique à Paris qui a lieu du 19 au 26 novembre, et on s'assure que ceux et celles qui n'ont pas voté par correspondance aillent voter le 3 décembre. Dans ces mêmes entreprises, quand c'est possible, on édite un appel à voter UNSA signé par les élu(e)s du personnel.
- On organise le vote de proximité autour de chaque militante et militant du secteur public comme du secteur privé. En clair, chaque militante et militant de l'UNSA peut faire voter pour nos listes ses contacts, ses proches, ses amie(e)s, etc.
- Toutes les réunions de mobilisations, d'explications, petites ou grandes sont à organiser : meetings, réunions publiques, petites réunions d'entreprise, ...
- Diffuser dans les entreprises où nous sommes implantés nos dépliants (Santé au travail, 5 raisons de voter UNSA...).
- Diffuser partout sur tous les lieux publics : marchés, cités, restaurants d'entreprise, gares, etc.
- Organiser les collages sur tous les panneaux électoraux qui nous sont réservés et les collages sur d'autres panneaux réservés à cet effet.
- Penser à utiliser les quatre derniers jours de campagne (les samedi 29, dimanche 30 novembre, lundi 1er et mardi 2 décembre) pour prendre toutes les initiatives pour faire voter UNSA.
- On assure notre présence dans les bureaux de vote pour veiller jusqu'au bout au bon déroulement du scrutin.
- Le 3 décembre on incite, dans les entreprises où nous sommes, celles et ceux qui n'ont pas voté par correspondance, à voter UNSA.

Meeting à Dijon le 13 novembre et à Lille le 14

C'est dans une salle agréable et sympathique que 150 militants et militantes se sont rendus pour le meeting ouvert par le secrétaire général de l'UR UNSA de Bourgogne, qui annonçait le dépôt de 100% des listes pour la région.

Les militant(e)s ou sympathisant(e)s venant du secteur privé et des trois fonctions publiques, ayant pour certains parcourus plus de 250 kilomètres ont tout d'abord écouté les propositions d'un conseiller prud'homal de la section industrie visant à améliorer cette justice au service des salariés. Puis la secrétaire générale du syndicat des agents du conseil général et la secrétaire générale du syndicat des enseignants de la Côte d'Or sont venues témoigner que les problèmes rencontrés dans la fonction publique rejoignent ceux subis

par les salariés du secteur privé que ce soit sur l'emploi, le pouvoir d'achat ou le développement des emplois précaires. Elles concluaient sur la nécessité de se mobiliser pour voter et faire voter le 3 décembre prochain. La crise financière suivie de la crise économique avec son lot de plans sociaux, l'enjeu des élections, les valeurs de l'UNSA et la nécessité, face à la loi du 20 août 2008, de ne pas rester isolé mais au contraire de redynamiser le paysage syndical ont été les axes majeurs de l'intervention d'Alain Olive. Ce meeting s'est terminé autour d'un pot de l'amitié où un viticulteur est venu présenter ses produits.

Alain Olive s'est rendu ensuite à Lille, le 14 novembre. Plus de 200 personnes issues du public et du privé se sont rassemblées à cette occasion. Les premiers intervenants ont indiqué la forte progression de l'UNSA lors des dernières consultations électorales. Ainsi le secrétaire de l'UD UNSA du Nord nous a indiqué que notre organisation syndicale était devenue majoritaire lors des dernières élections chez les territoriaux de la ville de Villeneuve d'Ascq. Le secrétaire de l'UNSA Pas de Calais a, quant à lui ; souligné l'exceptionnelle mobilisation des syndicats de l'UNSA dans le cadre des élections prud'homales. Avec 28 listes déposées, le département réalise un sans faute. Alain Olive quant à lui est revenu, entre autre, sur la situation économique et sociale. Il a indiqué que face à la crise, l'UNSA a demandé la mise en place d'une politique efficace en matière d'emploi privé et public, une amélioration du pouvoir d'achat et la mise en place d'un véritable service public de l'emploi en France. Il a conclu en appelant l'ensemble des salariés à voter massivement pour les listes UNSA dans l'Éducation nationale le 2 décembre 2008 et aux élections prud'homales du 3 décembre 2008.

Le 3 décembre, je vote UNSA, je fais voter UNSA

Les réunions d'entreprise à l'initiative des syndicats UNSA se multiplient.

L'UD de la Haute-Vienne s'est réunie le mercredi 5 novembre avec Pascal Priou pour préparer la campagne électorale dans le département.

Le syndicat UNSA du groupe Compass a réuni le jeudi 6 novembre tous les élu(e)s du personnel UNSA de l'entreprise. Un point important était réservé à l'organisation du vote pour l'UNSA au sein du groupe.

Le syndicat unifié des caisses d'épargne a transmis à toutes ses sections la consigne d'organiser méthodiquement le vote dans les caisses.

La région Île-de-France UNSA a organisé le jeudi 6 novembre des diffusions du dépliant « Santé au travail » sur toute la région ; elle a diffusé le jeudi 13 novembre l'appel à voter UNSA dans toute la région. Une mini caravane était organisée sur Paris avec camion, voitures identifiées UNSA.

Les syndicats UNSA de la Prévention et Sécurité ont réuni leurs adhérent(e)s pour voter par correspondance et contacter les sympathisant(e)s UNSA dans les entreprises.

Les syndicats de la Fonction Publique font voter par proximité : l'UNSA Défense, qui tenait son conseil national le 29 octobre dernier, a réservé un point de l'ordre du jour pour voir comment faire voter UNSA dans leur proximité.

Le syndicat de l'UNSA Administration et Intendance a contacté toutes ses sections pour qu'elles participent elles aussi au vote UNSA de proximité.

L'UD UNSA des Alpes Maritimes a organisé le 7 novembre une réunion avec la participation de Jean Grosset. A l'ordre du jour : la campagne prud'homale. Une coordonnatrice a été désignée par les syndicats de l'UD pour animer la campagne électorale dans le département : diffusions, collages. Réunion publique le 26 novembre prochain.

Dans toute la France, les unions départementales UNSA organisent des diffusions de l'appel à voter devant les entreprises et sur les lieux publics.

L'UD UNSA de la Marne nous signale qu'elle organise des diffusions dans tout le département et devant les entreprises.

L'UR UNSA de Lorraine a distribué la semaine dernière les dépliants UNSA devant les principales entreprises de la métallurgie.

L'UR UNSA Nord-Pas-de-Calais est en pleine campagne électorale (diffusions, vote en entreprise,...).

Dimanche 16 novembre, de très nombreuses unions départementales ont collé les affiches UNSA sur les panneaux officiels de la campagne.

Plusieurs unions départementales diffusent le dimanche sur les marchés afin de s'adresser à un plus large public.

Le vote s'organise dans les entreprises. Ainsi la fédération Banque Assurances a lancé le slogan en direction de ses syndicats « Vous votez UNSA dans l'entreprise, votez UNSA aux élections prud'homales ! ».

L'UNSA RATP prépare le vote UNSA dans l'entreprise.

La fédération du Commerce UNSA prépare le vote par correspondance dans les entreprises où elle est implantée.

L'UNSA Pharma relaie la campagne dans tous ses syndicats.

Pour l'emploi des personnes en situation de handicap, engageons nous.

L'UNSA déplore, une fois encore, dans le cadre de la semaine de l'emploi des personnes en situation de handicap, le taux de chômage deux fois plus élevé pour cette population que pour le reste de la population active.

L'intégration des personnes en situation de handicap est encore trop souvent considérée comme un acte de solidarité alors que la loi de 2005 pose le principe d'un accès total à la citoyenneté.

L'UNSA estime qu'il est possible d'intégrer les personnes en situation de handicap dans le milieu de travail ordinaire en se fondant sur leurs compétences et non pas par simple devoir de solidarité.

Pour cela, l'UNSA estime qu'il convient de changer le comportement des valides à leur égard. Il est nécessaire d'informer, de sensibiliser afin de ne pas générer des comportements inadaptés. L'amélioration de l'emploi nécessite également une prise de conscience de l'ensemble du collectif de travail.

Dans l'entreprise comme dans la fonction publique, la responsabilisation des dirigeants en la matière est primordiale afin de mettre en place des actions ciblées pour la prise en compte des handicaps dans la formation. Ceux-ci doivent avoir à l'esprit que l'accessibilité de tous les locaux et des outils de travail à tous les types de handicap est la condition sine qua non de l'intégration des travailleurs handicapés.

Les accords d'entreprise doivent être le reflet d'une véritable politique de l'emploi des personnes en situation de handicap dans l'entreprise. Cela doit faire l'objet de véritables négociations entre les partenaires sociaux visant à créer des emplois et aussi à maintenir dans l'emploi les personnes rencontrant des difficultés de santé dans leur parcours professionnel.

L'UNSA sera très vigilante dès la prise en charge d'une personne par la maison départementale du handicap pour la reconnaissance de travailleur handicapé jusqu'à l'emploi afin de permettre aux personnes en situation de handicap de réaliser leur projet de vie et de participer pleinement à la vie de notre société.

Colloque UNSA-CFE-CGC du 12 novembre 2008 : un bon succès

Le 12 novembre dernier, l'UNSA et la CGC ont organisé une journée de réflexion sur le thème : « La souffrance au travail », avec une participation réussie, puisque plus de 200 militantes et militants de la CGC et de l'UNSA ont assisté et sont intervenus dans les débats.

Des interventions de qualité de responsables de l'UNSA et de la CGC se sont succédées tout au long de la journée (médecin du travail, avocat, juriste, responsables CHSCT des deux organisations, etc.).

Des pistes de réflexion et d'action ont été élaborées dans l'objectif d'agir plus efficacement pour défendre les salariés quant à leur « santé au travail ».

Une telle journée doit permettre aussi de définir des actions de prévention à mener dans chaque entreprise et sur le plan interprofessionnel.

Résultats d'élections professionnelles

Lors du renouvellement de la commission administrative paritaire des secrétaires administratives (catégorie B) de l'administration centrale du ministère de l'Éducation nationale, le syndicat Administration et Intendance UNSA, progresse fortement en passant de 41,98 % à 55,05 % et obtient 4 sièges sur 6.

Pour sa première participation aux élections CE du Ritz (Paris), l'UNSA recueille plus de 50 % des voix tous collèges confondus et emporte 4 sièges sur 6, en recueillant 187 voix sur les 372 suffrages exprimés.

Lors des élections CE et DP de MULTICANAL, filiale du groupe La Poste, l'UNSA remporte un siège de titulaire et un siège de suppléant dans le collège « cadres », ainsi qu'un siège de suppléant dans le collège agent de maîtrise.

Euro-manifestation à Strasbourg le 16 décembre

L'UNSA appelle à participer à l'Euro-manifestation organisée par la Confédération européenne des syndicats (CES) à Strasbourg le 16 décembre prochain.

Avec pour slogan « Priorité aux travailleurs et non aux horaires de travail à rallonge », cette initiative du mouvement syndical européen vise à obtenir une révision positive de la directive sur le temps de travail. Avec la CES, l'UNSA milite pour une révision qui respecte les principes fondamentaux tels que des horaires de travail garantissant la santé et la sécurité, une meilleure conciliation de la vie professionnelle avec la vie

privée et familiale ainsi que des emplois et des salaires décents. Nous nous opposons résolument à l'accord passé par les États membres de l'Union qui maintient la dérogation à la durée moyenne hebdomadaire de travail de 48h maximum, crée la période inactive du temps de garde et prévoit un « délai raisonnable » pour la prise des repos compensateurs. Cette position des États membres est inacceptable car elle constitue une véritable régression pour les travailleurs et une attaque caractérisée contre l'Europe sociale.

La date de cette manifestation est fixée la veille du vote par le Parlement européen de la révision de la directive en seconde lecture. Il est absolument nécessaire qu'il adopte les amendements du rapport de l'eurodéputé, Alejandro Cercas, qui rejettent les positions des États membres.

L'Euro-manifestation de Strasbourg est la première étape d'une campagne de la CES qui a pour objectif de combattre la crise en donnant la priorité à l'emploi, aux salaires et aux droits des travailleurs et qui va se dérouler avant les élections du Parlement européen de juin 2009.

C'est pourquoi il est important de se mobiliser le 16 décembre.

G20 : un processus positif à concrétiser et à renforcer sur le plan social

L'UNSA juge positif que les dirigeants du Groupe des Vingt (G20) se soient réunis à Washington le 15 novembre et aient affirmé leur détermination à renforcer leur coopération et leur volonté de travailler ensemble pour restaurer la croissance mondiale et réaliser les réformes nécessaires du système financier international. Le processus engagé est intéressant mais pour être convaincant, il doit être sérieusement et rapidement mis en œuvre. De plus, il doit comporter impérativement un volet social.

Les pays du G20 ont pris dans l'urgence un certain nombre de mesures significatives mais ils doivent faire davantage pour stabiliser les marchés financiers et soutenir la croissance économique.

Les cinq principes de réformes retenus et le plan d'action qui en assure la concrétisation, vont dans la bonne direction. Le fait d'arrêter également un calendrier et de prévoir une nouvelle réunion d'ici le 30 avril 2009 afin de vérifier la mise en œuvre des principes et des décisions sont à mettre à l'actif du G20.

Il est important de relever que le G20 fait référence à l'agenda pour le développement de Doha et réaffirme l'importance des objectifs du millénaire pour le développement ainsi que ceux de la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement à Monterrey. En effet, la crise actuelle aura des répercussions importantes sur les pays en développement, et particulièrement sur les plus vulnérables.

Le G20 n'oublie pas également les autres défis majeurs que sont la sécurité énergétique et le changement climatique, la sécurité alimentaire, l'état de droit, et la lutte contre le terrorisme, la pauvreté et les maladies. Dans ce contexte, l'action multilatérale est indispensable.

En revanche dans les causes profondes de la crise actuelle, il n'est nullement fait mention de la diminution de la part des salaires dans la valeur ajoutée et donc de la baisse du pouvoir d'achat qui a favorisé un endettement excessif. Les inégalités se sont accrues et la croissance ne profite pas à tout le monde. Il faut initier un plan de relance massif pour contrecarrer les effets de la crise et jeter les fondements d'un retour à la création d'emplois décents.

Il est regrettable que le G20 n'insiste pas sur la dimension sociale de la mondialisation et le rôle de l'OIT dans la gouvernance mondiale

Voir, écouter les émissions de l'UNSA : <http://www.unsa.org/?-Media-.html>

S'abonner gratuitement aux publications électroniques de l'UNSA

UNSA-Infos
Bulletin UNSA Retraités - Infosite

<http://www.unsa.org/?page=inscription>